

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° II-2606

présenté par

Mme Sage, Mme Sanquer, M. Charles de Courson, Mme Bareigts, Mme Benin, M. Claireaux,
M. Mathiasin, M. Serva, M. Guy Bricout, Mme Auconie, M. Dunoyer, M. Gomès,
M. Meyer Habib, M. Ledoux et M. Lagarde

à l'amendement n° 2519 du Gouvernement

APRÈS L'ARTICLE 55

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.